L'école unique passe son examen

CLÉMENT BATTELIER



Après la fermeture de l'école Brossolette, 250élèves environ sont réunis au sein de l'école Jules-Ferry.

Saint-Parres-aux-Tertres. Depuis la découverte d'amiante en avril dernier, l'école Pierre-Brossolette est fermée et ses élèves, rebasculés vers l'école Jules-Ferry. Pas planifié dans l'immédiat par la municipalité, un regroupement permanent fait débat.

Une seule et unique école sur un même terrain, est-ce l'avenir à Saint-Parres-aux-Tertres ? L'hypothèse a été évoquée fermement lors de la récente assemblée générale de l'association de riverains Qualité de vie et bien-être à Saint-Parres. Elle est même une *« priorité »* selon le mot employé par son président Lucien Spilmann.

« LE PROBLÈME, C'EST QUAND L'AMIANTE SE DÉTÉRIORE »

Et pour cause, dans les faits, c'est déjà le cas. Depuis avril dernier, les écoliers de Pierre-Brossolette ont emménagé à Jules-Ferry. Soit, en tout, 250 élèves réunis au sein d'un même établissement. À l'origine, une présence d'amiante dans le bâtiment de l'école Brossolette, découverte fortuitement. *« Au détour d'un parent qui avait rendez-vous avec une maîtresse, qui s'est interrogé sur la présence d'amiante »* , indique Adrien Nieuwmunster, premier adjoint au maire présent lors de la réunion. *« Dans le doute, on a fait intervenir une société pour savoir si, oui ou non, nous avions une présence d'amiante sur le bâtiment. Il s'est avéré que oui. On a fait des études de qualité de l'air. Le problème, c'est quand l'amiante se détériore, elle est extrêmement volatile et à partir*

de ce moment, elle est dangereuse à respirer » , poursuit l'élu, qui précise que d'autres analyses ont été menées sur d'autres sites de la commune.
Ne contestant pas la décision de fermer temporairement l'établissement touché, les riverains s'interrogent toutefois sur le bien-fondé à plus long terme du transfert à Jules-Ferry. Et de plaider, donc, pour une école unique à part entière. *« Je ne pense pas que ce soit très pratique et agréable pour les enseignants et les élèves en ce moment »* , estime Daniel Meunier, membre du bureau. *« La solution prévue, dans un certain temps, c'est donc l'achat d'un terrain et la construction d'une école unique à cet endroit-là. La question que l'on peut se poser aussi, c'est la notion de priorité dans les investissements de la commune. Est-ce que, compte tenu de la situation, l'école ne devrait pas devenir prioritaire par rapport aux autres projets ? Il me semble qu'il y a urgence. »*

LA MUNICIPALITÉ PART SUR UN MAINTIEN ET UNE AMÉLIORATION DE L'EXISTANT

De son côté, l'adjoint au maire a défendu la configuration du moment, en s'appuyant sur le retour des enseignantes notamment. *« En fait, les institutrices, comme la directrice, avec la mairie, se sont dit : Quels sont les aspects positifs dans la configuration dans laquelle on est actuellement ? Est-ce que ça va être plus positif de rester tel qu'on est aujourd'hui, ou de revenir en arrière et de rénover Brossolette ? Et au vu des dépenses que cela pouvait occasionner, est-ce que ça vaut le coup de mettre l'argent dans ce bâtiment ou ailleurs ? Les institutrices nous ont dit : Non, on préfère être tout en bas, tous ensemble, car on avait jusque-là un étalement géographique de la même équipe d'enseignement . Elles ont rajouté : Non, nous, ça va, ça nous convient . »*
En fait, si Qualité de vie et bien-être à Saint-Parres s'est avancée aussi fortement sur cette idée, il faut se référer à la nouvelle version du plan local d'urbanisme. Dedans, la municipalité patroclienne a d'ores et déjà fléché un terrain, agricole, rue William-Brouillard, pouvant potentiellement accueillir un groupe scolaire. Un fléchage *« pas pour un ou deux ans, mais plutôt 15, voire 30 ans »* , a tout de même souligné Adrien Nieuwmunster.
L'équipe municipale actuelle travaille en fait sur un autre scénario : celui de conserver l'organisation actuelle et améliorer d'autres aspects de l'existant (économies d'énergie, accessibilité…). *« La question, aujourd'hui, ce n'est pas d'acheter un terrain pour faire une école unique, mais plutôt quels travaux on fait dans nos bâtiments existants. Est-ce qu'il y a des travaux à faire pour rendre l'école plus économe en énergie, plus accessible pour les enfants, qu'il y ait plus de place pour les enseignants ? C'est en effet là-dessus, sur les chiffrages, que nous sommes en train de travailler, pour voir ce qui est faisable ou ne l'est pas. »*
« Nous, nous restons sur notre position, quand même. Un projet sur 10 ou 15 ans, personnellement, ça ne nous intéresse pas. Il faut réagir vite » , lui a répondu Lucien Spilmann. Et d'ajouter, énigmatique, que l'option de la rue William-Brouillard n'a pas ses faveurs : *« On ne veut pas piquer de terres agricoles. Ça me plaît de faire l'école, mais pas à cet endroit. Pour l'instant, je ne peux pas dire où. On attendra un peu. »* L'école unique, futur thème de campagne des municipales ?

À SAVOIR

COMMENT LE REGROUPEMENT S'EST DÉROULÉ

Durant son intervention, Adrien Nieuwmunster a détaillé l'organisation du déménagement express. *« Ce qu'il s'est passé, c'est qu'on a eu la chance, sur la maternelle et la primaire Ferry, d'avoir deux classes vides. Une sur chaque bâtiment. On a transféré une classe sur chaque site. Plus, on a récupéré une salle dans le nouveau bâtiment périscolaire pour en faire une salle de classe. On a fait les aménagements nécessaires dans les classes en fonction de leurs besoins de matériel et de logistique. On est sur un fonctionnement aujourd'hui où on a toutes les écoles en bas de Saint-Parres »* .

Et s'il n'y avait pas eu de place à Jules-Ferry ? *« Certainement, comme dans d'autres écoles où il fallait agir en urgence : la mise en place de classes en préfabriqué, le temps de faire des travaux, etc. Vous vous doutez bien que nous n'aurions jamais pris le risque de laisser les enfants en présence d'amiante dans un bâtiment »* .

Pour les enfants, finie la traversée de la Nationale

Avoir les écoliers de Brossolette et de Ferry sur un même site, cela enlève une épine du pied de la municipalité en termes de sécurité.
En l'occurrence, la sécurité des *« allées et venues à la cantine et du périscolaire »* , précise Adrien Nieuwmunster.
« Le matin, les enfants qui étaient au centre de loisirs, en bas, qui remontaient avec une équipe d'encadrement, d'animateurs jusqu'à Brossolette, par tous temps, malgré tout, puis, le midi, redescendaient vers la cantine pour, à 14 h, remonter, ils avaient à chaque fois la Nationale à traverser. Un axe où on a quand même beaucoup de circulation. C'est vrai que la configuration actuelle résout ce problème de sécurité. Donc, finalement, l'équipe d'enseignante et l'équipe d'encadrement (cantine et périscolaire) est plutôt satisfaite actuellement de la situation » , rapportait l'élu devant les riverains.